

"LE NUMÉRIQUE SE PARTAGE"

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS POUR L'USAGE NUMÉRIQUE

La population seniors étant particulièrement touchée par l'exclusion numérique. La direction des seniors de la ville de Nice, en partenariat avec la direction de la Jeunesse et de la vie associative a donc proposé un parcours d'accompagnement des seniors à l'usage du numérique. L'objectif du dispositif est de favoriser l'autonomie des seniors dans l'usage des nouvelles technologies et ainsi de lutter contre leur isolement social. Il existe deux niveaux de maîtrise dans le dispositif, débutant et intermédiaire. Enfin, le dispositif prend en compte les différents outils que sont ordinateur portable, tablette et Smartphone. La demande des seniors pour participer à ces ateliers numériques est extrêmement forte et la crise sanitaire participe à l'accroissement de ces besoins.

UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Le dispositif "Le numérique se partage" a donc été lancé le 26 mars 2021 par la direction des seniors, en partenariat avec la direction Jeunesse, la vie étudiante et associative. Ce projet visant à créer du lien intergénérationnel a vu le jour en permettant à des étudiants en informatique de dispenser des ateliers numériques à des seniors à un niveau 'débutant', le second niveau 'intermédiaire' étant assuré par des associations spécialisées.



VILLE DE NICE

Nice (06)

Ville Membre depuis 2015

OBJECTIFS :

- Répondre aux craintes liées à l'outil informatique.
- Sensibiliser les seniors aux potentialités de l'outil informatique.
- Permettre une aisance dans la navigation sur internet.
- Faire connaître les outils d'échange et les sites institutionnels qui peuvent être utiles.
- Permettre des réflexes de vigilance sur l'usage des données personnelles.

PRATIQUE :

- Etablir un diagnostic et rédiger un cahier en charges.
- Recruter des étudiants en informatique.
- Former les étudiants.
- Mettre en place les ateliers.

L'ORGANISATION DU PROJET

A l'inscription, les adhérents reçoivent un questionnaire « évaluation de niveau » pour la constitution des groupes de niveau. Chaque senior utilise son propre matériel (ordinateur portable, tablette ou Smartphone) et peut donc choisir le format sur lequel il travaille. L'atelier est composé d'un cycle de huit séances d'1h30, sur un rythme hebdomadaire. La dernière séance sert d'évaluation qui déterminera le passage au niveau suivant, si l'adhérent le souhaite.

Pour mettre en place ce projet, un diagnostic et l'établissement du cahier des charges a été rédigé. Des structures labellisées APTIC pour le niveau intermédiaire ont été recherchées. Des étudiants ont été recrutés par la direction "Jeunesse, Vie étudiante et associative", puis ils ont été formés : des aptitudes pédagogiques spécifiques sont en effet attendus de ceux-ci. Une posture bienveillante et adaptée aux aptitudes et capacités cognitives du public-cible étaient en effet nécessaires.

UN PROJET COLLABORATIF

Le coût financier du projet, toutes charges comprises équivalait en effet à un montant de 61 014 €, les contrats vacances des étudiants correspondant à un montant de 6 770 € (direction de la vie étudiante et associative).

Pour communiquer, le site internet de la ville a été utilisé. Un mail a été envoyé à 22 000 seniors de la métropole ayant une adresse électronique. Dans les sept maisons des seniors de la ville de Nice, et dans diverses structures municipales (centre d'animation, mairies..) des affichages ont été installés.

Quatorze étudiants répartis dans les sept maisons des seniors de la ville de Nice ont été mobilisés pour les ateliers. La direction de la jeunesse et de la vie étudiante, en charge notamment du recrutement des étudiants s'occupait du niveau débutant. Les associations labellisées APTIC, le hublot et la bulle étaient, quant à elles, en charge du niveau intermédiaire.

ÉVALUER L'ACTION

Un questionnaire d'évaluation de niveau a été établi pour la constitution des groupes. Une évaluation permettant de mesurer les acquis de la personne et sa capacité à passer au niveau supérieur ou à quitter le dispositif de formation a été menée. D'autre part, des bilans individuels en vue de rendre compte de chaque atelier auprès de la direction des seniors ont été réalisés. Un questionnaire de satisfaction de la session, du contenu de la formation et de l'accompagnement a, lui aussi, été élaboré.

Les objectifs de l'action ont été atteints : depuis le premier octobre 2020, huit ateliers d'une durée d'une heure trente par session (débutants et intermédiaire) sont dispensés dans les sept maisons des seniors de la ville de Nice. 120 seniors ont bénéficié de cet accompagnement à ce jour, avec un perdution de 15 % en moyenne en en fin de session. 60% des débutants sont orientés vers le niveau intermédiaire. La moyenne d'âge des usagers est de 75 ans pour le niveau débutant et 72 ans pour le niveau intermédiaire.

SUITE DE L'ACTION

Les retours sont globalement positifs mais le paramètre "ressources humaines" du niveau débutant est probablement à revoir. En effet, il a été constaté que les étudiants sont souvent absents à cause des changements réguliers de leurs emplois du temps.

Le projet prendra fin en novembre 2022 mais il sera certainement reconduit en tenant compte du bilan de ce premier dispositif.

